



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Magny-en-Vexin

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Crosne

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Crosne

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 28/04/1944

Étendue de la protection : Immeuble : classement par arrêté du 28 avril 1944

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.